

Sommaire

✕ Actualité	p.1
✕ Prédation	p.1
✕ Perspectives	p.2
Prochaine Aide Ovine : propositions FNO	
✕ Sanitaire	p.2
Lutte contre les rongeurs	
✕ Technique	p.3
Des couverts utilisés par les brebis	
✕ Pratique	p.4
SYNEL : une application sur téléphone	
✕ Marché	p.4
Cotation de l'agneau français	

Actualité

✕ Du 1er juin au 1er novembre Campagne d'Analyses de fourrages

La Maison de l'Élevage, comme tous les ans, vous propose de réaliser des analyses de fourrage. Vous pouvez soit nous apporter vos échantillons à Albi quand vous le souhaitez du 1er juin au 1er novembre, soit les faire passer à vos techniciens ! Cette organisation collective permet de proposer des tarifs préférentiels (22 € la 1ère analyse, 17 € les suivantes) et d'avoir un conseil technique en fonction des résultats.



✕ De l'agneau dans les collèges Tarnais !



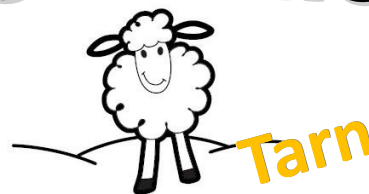
Le CIAT (Comité Interprofessionnel de l'Agneau Tarnais), en collaboration avec le Département du Tarn et Agropoint, a proposé une action aux collèges du département : une semaine autour de l'Agneau Tarnais Label Rouge ! Neuf collèges ont participé du 17 au 21 mai. Les cantines ont servi à nos jeunes une des 4 recettes mises en place pour l'occasion. Bon appétit aux collégiens Tarnais ! De la communication a été faite auprès des gestionnaires de cantines pour leur faire connaître l'Agneau Tarnais Label Rouge et des affiches ont été mises à disposition des cantines.

✕ 8 et 9 septembre 2021 à Bellac Tech'Ovin et concours « Berger futé »

Le salon Tech'Ovin aura bien lieu cette année. Ce salon s'articule toujours autour d'animations techniques, d'exposants et de conférences. C'est également l'occasion du concours du Berger Futé ! Ce concours a pour objectif de récompenser les astuces mises en place par les éleveurs pour améliorer l'efficacité de leur travail et des performances de l'élevage, et/ou de réduire la pénibilité des tâches. Ce concours est doté de 2 000 € de prix qui seront partagés entre les auteurs des 3 meilleures astuces. Vous êtes intéressé ? Un dossier est à télécharger et compléter avant le 23 Juillet : <https://www.techovin.fr/>



Le feuillet du moutonnier



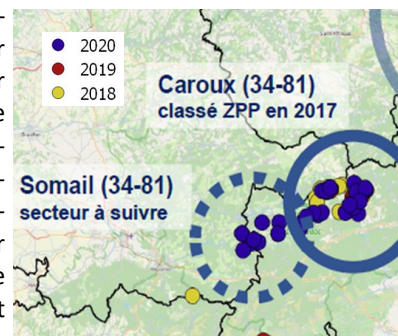
PRÉDATION Prédation et protection des troupeaux

✕ Un nouveau loup dans le Somail

De nouvelles attaques ont eu lieu ce printemps sur le Tarn : en mars dernier sur la commune de Lacabarède, et en avril sur Angles et Cambounes. Les expertises de l'OFB (Office Française de la Biodiversité) ont conclu à une « responsabilité du loup non écartée ».

En parallèle, des traces de présence du loup sont régulièrement prélevées (photos, urine, fèces, poils,...) Des analyses génétiques ont révélées la présence d'un nouveau loup dans le secteur dit

du Somail. Il y a donc confirmation de 2 loups mâles sur la limite Tarn-Hérault : un sur le secteur Caroux et un sur le Somail. Les différents représentants des éleveurs, et notamment la FDO81, continuent à dénoncer le danger que représente la présence du loup sur le département pour l'élevage et les éleveurs tarnais.



Aide « Chien de protection »

Dossiers à faire avant le 19 juillet

L'arrêté préfectoral du 10 mars dernier définit les zones d'éligibilité aux mesures de protection de troupeaux. En résumé, tout le département du Tarn est classé en « Cercle 3 » et les communes de Murat/Vèbre, Nages et Angles sont classées en « Cercle 2 ». Ce zonage permet aux éleveurs d'être aidés dans la mise en place de mesure de protection :

Investissements éligibles		Plafond dépense	Aide
Chiens Cercles 2 et 3 = Tout le Tarn	Achat	375 € / chien	80 %
	Entretien annuel	815 € / chien	80 %
	Stérilisation	250 € / chien	80 %
	Test de comportement	500 € / chien	100 %
	Accompagnement expert	2 000 € / an	100 %
Investissements éligibles		Plafond dépense	Aide
Parcs électrifiés Cercle 2 seul	Matériel pour parcs électrifiés fixes ou mobiles	Pluriannuel : 6500€ à 31500€	80 %



Vous êtes intéressé par un accompagnement « chien de protection » ? Par le montage d'un dossier d'aide ?
Contacter nous au 05.63.48.83.16

PERSPECTIVES

Prochaine Aide Ovine : quelles propositions ?

Les négociations européennes concernant la PAC 2023 sont en cours et concernent aussi bien les niveaux d'enveloppe que les mesures applicables dans le cadre des futurs plans stratégiques nationaux (PSN). La France a pris le parti, dès 2020 et 2021, de travailler à son PSN sans attendre avec des consultations des organisations professionnelles agricoles. L'objectif affiché par la France est d'avoir son PSN prêt pour le 1^{er} janvier 2022. La FNO a commencé très tôt les travaux relatifs à l'aide ovine, qui est fondamentale pour les producteurs ovins.

Ainsi, le Conseil d'administration FNO du 24 février 2021, a validé une proposition basée sur une aide de base forte pour tirer tous les éleveurs vers le haut, et permettant de soutenir la filière dans un contexte fragilisé par le Brexit et les futurs accords océaniques. Cette proposition défend :

- 1 Une enveloppe pour l'aide ovine sacralisée :**
125 M d'€ au minimum

- 2 Aide de base forte à 20 € minimum** et rétropolée conditionnée à :

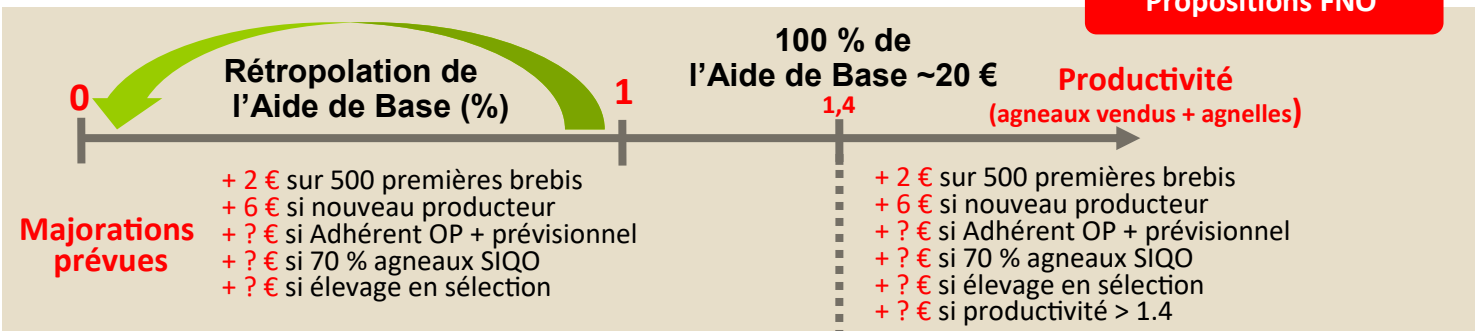
- Un ratio de productivité de 1 agneau produit/brebis (agneaux vendus + agnelles de renouvellement) avec dérogation pour prédation justifiée.
- Un minimum de 50 brebis et +2 €/brebis pour les 500 premières primées.

- 3 Maintien de la majoration pour nouveaux producteurs** à son niveau actuel : environ 6€/brebis

- 4 Mise en place de 4 tiroirs optionnels cumulables :**

- Engagement de l'éleveur avec une OP et un prévisionnel de sortie d'agneaux obligatoire.
- Les brebis dont l'élevage a une productivité numérique supérieure au ratio de 1,4.
- Les brebis dont l'élevage produit au moins 70% d'agneaux SIQO labellisables.
- Les brebis engagées en sélection génétique (sélection OS ou CLO).

Propositions FNO



SANITAIRE

Lutte contre les rongeurs



Les rongeurs peuvent être à la fois des sources de contamination et des vecteurs d'agents pathogènes. Rats ou souris, il est donc important de limiter tout contact direct ou indirect avec les brebis de l'exploitation. En plus de contaminer le troupeau, ces nuisibles consomment et souillent la nourriture destinée aux animaux, dégradent les bâtiments et détériorent les installations électriques.

Le saviez vous ?

Une rate peut avoir quatre à huit portées par an, de 4 à 12 (ou plus) rats chacune. Elle atteint la maturité sexuelle en 3 à 4 mois et a une période de gestation de seulement 22 à 24 jours. En un an, un couple peut engendrer environ 1000 rats. Les souris atteignent la maturité sexuelle à 6 semaines, leur gestation n'est que de 16 à 18 jours et elles produisent de 5 à 8 souriceaux par portée. Grâce à ces caractéristiques de reproduction, les rats et les souris peuvent facilement causer une formidable explosion démographique dans toutes les exploitations où ils disposent d'aliments et d'un abri pour leurs nids.



Les grandes règles à respecter !

Pour éviter d'être débordé par une population de rongeurs, il faut éliminer les zones qui leur fournissent des conditions de vie favorables. Les rats et souris ne se dispersent pas beaucoup, mais se tiennent plutôt près de leur source de nourriture. Ainsi, il faut :

- Maintenir les bâtiments et les abords propres et rangés.
- Rendre les céréales inaccessibles (couverts sur les cellules, pas de grain par terre...) autant que possible.
- Déplacer le vieux foin et la vieille paille **une fois par an avant la nouvelle récolte.**
- Surveiller, appâter ou piéger régulièrement dans les bâtiments et ses abords.

Pour vous aider SANTECH-Farago Tarn

Santech-Farago Tarn, filiale du GDS du TARN, de la FDO et de la Maison de l'Élevage, propose des prestations, réalisées par des techniciens spécialisés, pour aider les éleveurs dans la lutte contre les nuisibles. Plus d'information au 05.63.48.83.16.



TECHNIQUE

Des couverts d'été ou d'automne pour les brebis ¹



Les années passent et sont de plus en plus chaotiques en terme de récolte de fourrages. Les couverts, appelés aussi dérobés ou inter-cultures, peuvent permettre de pâturer en été et automne, voir de refaire des stocks. Plusieurs stratégies sont possibles.

Des graminées en dérobée pour l'été¹

Sous réserve de disposer de suffisamment d'eau pour démarrer, les dérobées estivales constituent un appoint intéressant pour pâturer ou pour faire des stocks. Elles sont généralement implantées en mai / juin mais peuvent également être semées après une céréales d'hiver (semis à faire au plus proche de la moisson et avant le 15 juillet). Plusieurs espèces de graminées sont utilisées :

- **Les sorghos fourragers multi-coupes.** A distinguer du sorgho mono-coupe (grain ou sucrier) réservé à l'ensilage.
- **Le millet perlé fourrager**
- **Le moha fourrager**
- **Le teff grass**

Economiquement, ces plantes sont surtout intéressantes au pâturage. L'investissement est alors rentabilisé pour un rendement de 1 à 1,5 T de MS/ha. Par contre, il faut atteindre 3 à 5 T de MS/ha pour rentabiliser une récolte en foin ou en

enrubannage.

Un pâturage difficile à maîtriser

La valeur alimentaire de ces graminées chute très rapidement compte tenu de leur croissance rapide. Au stade épiaison, elle est équivalente à celle d'un foin de graminées au même stade, c'est-à-dire médiocre en azote avec 0,7 UF et 60 g de PDI par kg de matière sèche. Des études sont en cours pour connaître plus précisément les valeurs de chacun de ces fourrages.

Par ailleurs, compte tenu de leur pousse rapide avec la chaleur, la valorisation en pâturage est souvent délicate et nécessite une fauche en complément dès que les plantes commencent à épier. De plus, le sorgho contient de l'acide cyanhydrique lorsqu'il est jeune. Il est fortement conseillé de le faire pâturer à partir d'une hauteur de 60 cm (40 cm pour le sudan-grass).

Une utilisation en mélange avec des trèfles

Ces graminées peuvent être associées à des trèfles annuels adaptés à un semis de printemps ou d'été : le Trèfle d'Alexandrie, le Trèfle Vesiculé ou le Trèfle de Perse. Comparés à des trèfles pérennes leur développement sera suffisamment rapide et leur coût plus faibles. Très peu présents dans les 1ères coupes ils se développent par la suite.

Calendrier de pâturage des couverts

	Jan.	Fev.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Dérobées estivales (ci-dessus) (sorgho, millet, moha, teff pur ou en mélange de trèfle)	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✓	✓	✓	(✓)	✗
Couverts d'automne (ci-dessous) Interculture longue (avant un semis de printemps)	✓	✓	(✓)	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✓	✓	✓
Couverts d'automne (ci-dessous) Interculture courte (entre 2 céréales)	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	(✓)	✗	✗

Des couverts à pâturer l'automne¹

Composés de graminées, légumineuses et de crucifères, semées seules ou en mélange, ces couverts sont une aubaine pour les brebis et un pâturage d'automne. De nombreuses espèces peuvent être implantées en été (tableau ci-dessous). Les rendements restent cependant fortement liés à la pluviométrie estivale.

Un fourrage riche et équilibré

Les couverts végétaux présentent une excellente valeur alimentaire au cours de l'automne et le début d'hiver qui suit leur implantation. Avec environ 0,9 UFL et 90 g de PDI par kg de matière sèche, cette dernière est équivalente à celle de repousses d'herbe d'automne et largement supérieure à un foin de première coupe. Au final, avec des quan-

tités offertes suffisantes, cela suffit pour une ration de brebis à l'entretien, en lutte ou en gestation.

Un avantage pour les surfaces en céréales

Chez des éleveurs céréaliers qui ont des obligations réglementaires d'inter-culture (SIE), le pâturage des couverts limite les interventions pour détruire le couvert mécaniquement. Cela représente une économie potentielle de désherbant, de gasoil et de temps ! Et du fourrage en plus à moindre coût pour les brebis !

Exemple de dérobées pâturées à l'automne

A consommer sans modération	Les brebis n'en raffolent pas	A éviter ou à faible dose
Avoine rude Colza fourrager Pois fourrager Radis chinois RGI Trèfle d'Alexandrie Vesce commune	Féverole Phacélie	Attention toxique danger ! Gesse Moutarde Sarazzin Vesce velue

Nous avons besoin de votre expérience !

La Maison de l'Élevage est partenaire du projet Inter-AGIT + sur l'utilisation des couverts végétaux. En préparation de ce projet, un stagiaire encadré par l'IDELÉ enquête sur vos pratiques. Vos brebis pâturent des couverts ? Vous seriez intéressés pour tester ? N'hésitez pas à nous appeler au 05.63.48.83.16 pour échanger !

(1) Sources : « Les cultures fourragères d'été » Chambre d'Agriculture du Gers 2019 ; « Des brebis sur couverts végétaux » Brebis_Link 2020 ; « Les dérobées et les ovins : espèces à privilégier et modes d'utilisation » CIIRPO IDELE 2019 ; L. Sagot IDELE.

PRATIQUE

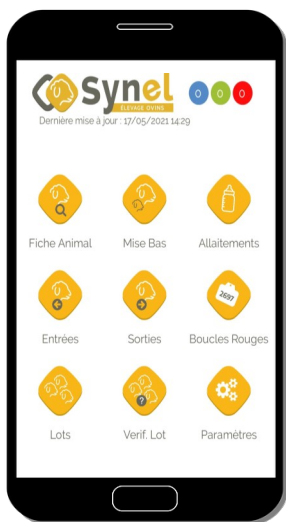
SYNEL : une application sur votre téléphone en bergerie !

SYNEL un outil simple et complet

SYNEL ovin vous aide dans le suivi de votre troupeau de brebis, au jour le jour. Cet outil est en constante évolution pour répondre à vos besoins d'éleveur. Il est composé d'un portail Internet mais également d'une application Smartphone. Tous les éleveurs du département ont un accès à SYNEL pour tous. Mais il existe différents niveaux d'utilisation (voir tableau ci-contre).

Une nouvelle version de l'application Smartphone

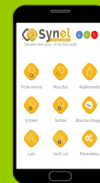
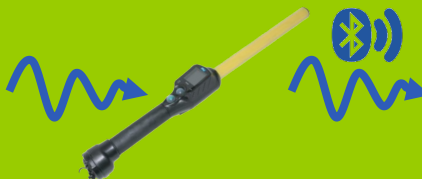
L'application SYNEL Ovin Caprin est disponible pour tous les éleveurs en niveau 2 sur les différents stores (Android ou iPhone). Elle permet de saisir directement en bergerie les mises bas, les entrées et sorties des animaux. L'éleveur peut également gérer l'allaitement des agneaux et la pose d'une boucle rouge. Il peut enfin créer des lots de brebis qui lui serviront dans la gestion du troupeau mais également retrouver des brebis appartenant déjà à un lot !



Adhésion	Fonctions
Pour tous (Web)	Permet de consulter l'historique des notifications, faire son recensement annuel, passer une commande de boucles.
Niveau 1 (Web) 31 €/an	Permet : <ul style="list-style-type: none"> • Les fonctionnalités du niveau pour tous + • De faire des bons de circulation, de notifier des mouvements.
Niveau 2 (Web et Application) 99 €/an	Permet : <ul style="list-style-type: none"> • Les fonctionnalités du niveau + • De saisir le carnet d'agnelage, les entrées, les sorties ... • De faire des lots ou de gérer des troupeaux différents. • De valoriser les données et d'avoir des bilans techniques. • D'enregistrer des traitements sanitaires. • De saisir les données en bergerie sur son téléphone

Un lecteur de boucle associé à votre téléphone

L'application est également faite pour fonctionner avec un lecteur de boucles électroniques. Au lieu de saisir le numéro de boucle sur votre téléphone, le numéro peut être lu par un lecteur électronique et transféré par Bluetooth à SYNEL ! Vous pouvez alors facilement : bipper tout un lot d'agneaux à vendre, bipper un lot de brebis échographiées pleines pour l'enregistrer, repérer facilement des brebis déjà saisies dans un lot, etc... De nombreux lecteurs sont compatibles avec SYNEL. C'est une vraie simplification du travail en bergerie !

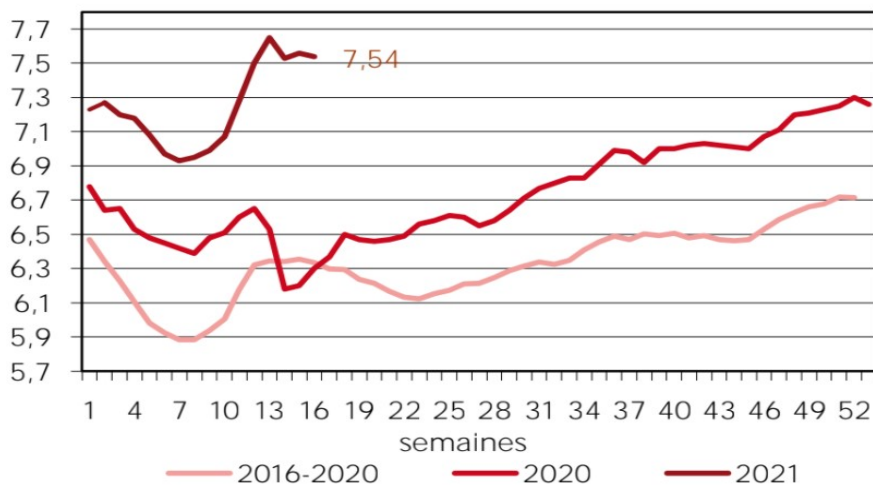


**Vous êtes intéressé ?
N'hésitez pas à nous
contacter au
05.63.48.83.16**

MARCHÉS

Cotation de l'agneau français

€/kg PMP¹ national des agneaux de boucherie



Source France AgriMer (1) PMP : Prix moyen pondéré

La cotation de l'agneau français a démarré en 2021 à des niveaux très élevés. Même après une légère baisse en janvier février, le prix moyen pondéré était de 6.95 € / kg carcasse, soit 0.56 € de plus qu'en 2020 ! Durant tout le mois de mars, les prix sont repartis à la hausse et ont atteints un records autour de Pâques. Il se sont stabilisés, fin avril, autour de 7.54 € / kg carcasse.

Ce bon niveau de prix depuis 2020 s'explique en grande partie par la moindre disponibilité des agneaux d'importation. Les exports Néo-Zélandais sont toujours attirés par le marché chinois qui a retrouvé sa dynamique. Plus proche de nous, le Brexit a ralenti le flux en provenance de l'Angleterre en 2020, même s'il était plus dynamique en début d'année 2021.

Plus d'infos ?

Service Ovin de la Maison de l'Élevage
05.63.48.83.16 ou accueil@elevation-tarn.fr
www.elevation-tarn.fr



Maison de
l'Élevage
Tarn

